



**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
Ministère des Affaires Etrangères

**I<sup>ÈRE</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**

**19-30 JUIN 2006**

**Allocution de M. Abdelwaheb Abdallah,  
Ministre des Affaires Etrangères  
au Segment de Haut Niveau  
Genève , le 20 Juin 2006**

**Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur de m'adresser à cette auguste assemblée et d'exprimer le sentiment d'estime et de considération de la Tunisie à l'endroit des éminentes personnalités présentes aujourd'hui à l'occasion de l'inauguration des travaux du nouveau Conseil des droits de l'Homme.

Je voudrais, Monsieur le Président, saisir cette occasion pour vous exprimer nos chaleureuses félicitations pour votre désignation à la présidence du Conseil et vous assurer de notre confiance et de notre volonté à coopérer pleinement avec vous dans l'accomplissement de votre tâche.

Mes félicitations s'adressent également à tous les membres du Conseil pour leur élection à cette haute instance onusienne. La Tunisie est disposée à coopérer pleinement avec eux en vue de permettre au Conseil de mener à bien sa mission.

Je voudrais en outre exprimer nos vifs remerciements à tous les Etats frères et amis qui ont bien voulu apporter leur soutien à l'élection de la Tunisie. La Tunisie apprécie à sa juste valeur cette marque de confiance de la part de la Communauté internationale qui ne peut que renforcer l'engagement de notre pays et sa détermination à continuer son œuvre pour faire avancer la cause des droits de l'Homme, aussi bien à l'échelle nationale que dans le monde.

**Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Tout en exprimant sa fierté d'appartenir au nouveau Conseil, la Tunisie est pleinement consciente des responsabilités qui lui incombent et de l'ampleur des enjeux qui se présentent et des défis qui restent à relever.

La décision prise par l'Assemblée générale des Nations Unies de créer un Conseil des droits de l'Homme en remplacement de la Commission des droits de l'Homme est assurément une décision historique et un tournant décisif qui traduisent l'importance grandissante que représentent aujourd'hui les droits humains dans leur acception globale et ne manquera pas de donner une impulsion supplémentaire sur la voie de la protection et de la promotion de ces droits.